

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

04/09/2014

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

F0111490107

1. Intitulé du projet

Prolongation de la rue Cartier Bresson et constructions neuves à usage d'activité et de commerces

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville de Pantin

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Bertrand Kern, Maire

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° d	longueur de la voie = 120 m
34°	constructions dont la SDP = environ 4 887 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Acquisition et démolition par voie de DUP :

- d'une copropriété de 8 logements et 2 locaux commerciaux
- d'un immeuble d'activité

Aménagement par la collectivité :

- d'une voirie de prolongation de la rue Cartier Bresson entre rue Josserand et avenue J. Jaurès
- d'un espace vert de 800 m²

Constructions d'environ 4 887 m² SDP de logements et d'activité

4.2 Objectifs du projet

Le projet se situe dans le périmètre du PRU des Quatre-chemins :

1/ Espaces publics :

- voirie à sens unique en zone 30 avec bandes cyclables et de stationnement,
- désenclavement résidentiel du quartier des Quatre-chemins,
- voirie en sens entrant depuis l'avenue Jean Jaurès,
- espaces verts d'environ 800 m²

2/ Constructions neuves :

- 55 logements (3 920 m² SDP) dont :
 - 18 logements sociaux
 - 37 logements en accession
- locaux d'activité / équipements / commerces à rez-de-chaussée : 967 m²

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Calendrier prévisionnel de réalisation :

Octobre 2014 : dépôt du dossier de DUP pour acquisition 94 et 96 Jaurès

4ème trim 2016 : prise de possession des biens

1er sem 2017 : démolition 94/96 Jaurès

2017/2019 : construction et livraison logements

2017/2019 : aménagement de la voirie et des espaces verts en deux phases

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les différents éléments des projets seront utilisés et notamment :

- logements occupés par des habitants,
- voirie circulée,
- espace vert utilisé pour une fonction récréative.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Demande de PUP

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier de demande de DUP

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
SDP	4 887 m ²
Longueur de la voie	environ 118 ml

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

94/96 avenue Jean Jaurès
Ville de Pantin

Coordonnées géographiques¹

Long. -2° 39' 38" E Lat. 48° 90' 41" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. -2° 39' 33" E Lat. 48° 90' 46" N

Point d'arrivée : Long. -2° 39' 44" E Lat. 48° 90' 38" N

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Création de voirie et d'un espace vert et de constructions neuves à usage d'habitation et d'activité.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Habitations
Commerces
Locaux d'activité

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU zone UA
Modification n° 4 approuvée le 22 mai 2014

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En cours d'élaboration par la Communauté d'Agglomération Est Ensemble (CAEE)

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRMT (mouvements de terrains) : - PPR sols argileux prescrit en 2001 - PPR carrières approuvé en 1986
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sous réserve de confirmation par les études de dépollution à réaliser après démolition des bâtiments
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Usine de relevage des eaux avenue du Général Leclerc
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site inscrit à l'inventaire des MH > 500 m Siège de la Documentation française 124, rue Henri Barbusse à Aubervilliers

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le chantier apporte les matériaux de BTP nécessaires à la réalisation du projet.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelles intégralement bâties avant démolition
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Création d'un espace vert d'environ 800 m ²
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dissolution du gypse antéludien Sols argileux
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sauf éventuellement en phase chantier
	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de la structure viaire et construction de logements

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet d'aménagement de faible envergure, intervenant en milieu urbain constitué sur une emprise intégralement construite par des immeubles fortement dégradés, tend à améliorer la qualité de ce dernier en termes de cadre de vie et de présence des espaces naturels. Pour ces raisons, une étude d'impact ne nous paraît pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

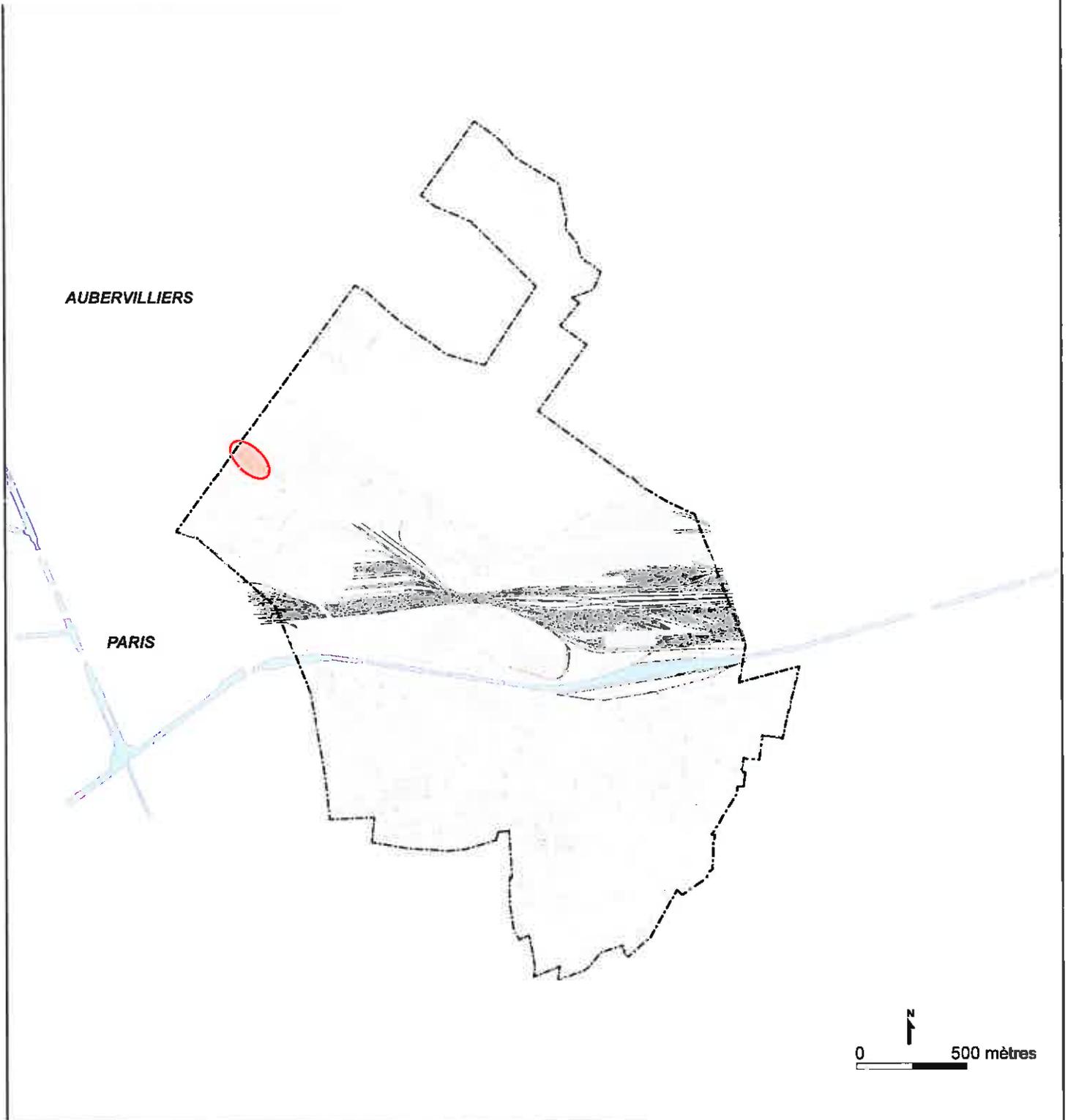
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Pantin le 25/08/2014

Le Directeur Général des Services

Signature Jean-Louis HENO



Légende

 Localisation du projet

**Département
Développement urbain durable**

Direction de l'Urbanisme

Commanditaire: Direction de l'Aménagement

Source: Ville de Pantin 2014

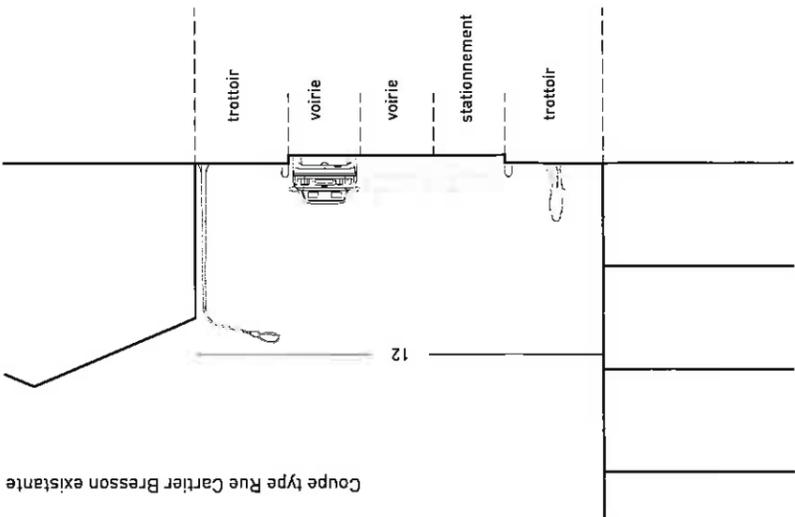
Fond: Cadastre 2014- Droits de l'Etat réservés

Réalisation:

DDUD - DU - Prospective & développement urbain - SK
Le 24/07/2014



ETUDE DE CAPACITE URBAINE RUE CARTIER BRESSON PROLONGEE



Coupe type Rue Cartier Bresson existante



Rue Cartier Bresson



Rue Cartier Bresson



- espaces privés verts perceptibles depuis la voie
- périmètre analysé pris en compte(70m)
- logements projetés

Rue Cartier Bresson



Rue Cartier Bresson



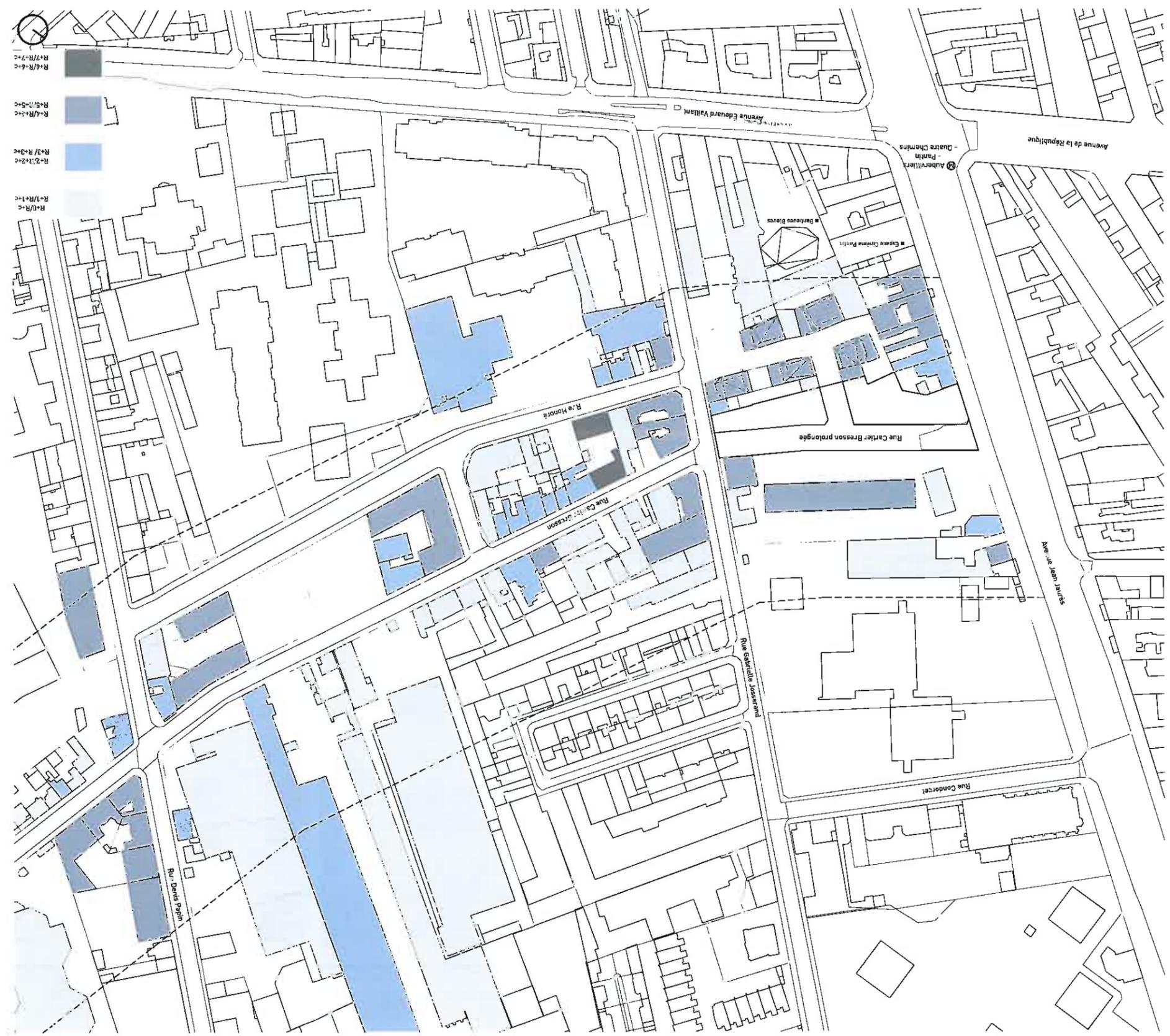
Date 01/07/2014
Echelle 2000e

94-96 Avenue Jean Jaurès 93500 Pantin
Maitrise d'ouvrage: Ville de Pantin

FAISABILITE
Maîtrise d'œuvre : Lambert Lénack architectes urbanistes
80 rue du Fbg St-Denis - 75 010 Paris
T. 01 63 79 02 08

Analyse grande échelle
Espaces verts privés

Indice 0



logements projetés
périmètre analysé pris en compte (70m)



11 rue Gabrielle Josserand



11 rue Gabrielle Josserand



7 rue Gabrielle Josserand



Date 01/07/2014

94-96 Avenue Jean Jaurès 93500 Pantin

FAISABILITE

Echelle 500e

Maitrise d'ouvrage: Ville de Pantin

Maîtrise d'œuvre : Lambert Lénack architectes urbanistes
 80 rue du Fbg St-Denis - 75 010 Paris
 T 01 83 79 02 06

Analyse site
 Traversées / Espaces libres mitoyens

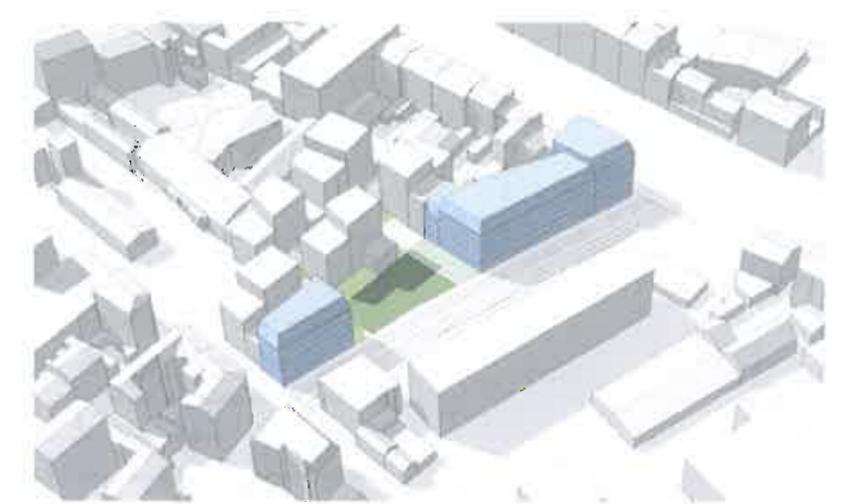
Indice 0



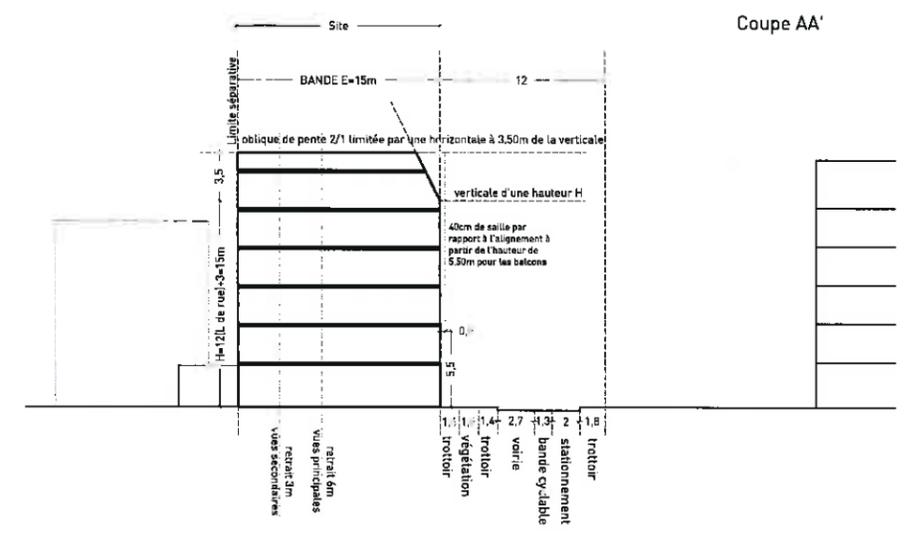
pignons_92 avenue Jean Jaurès



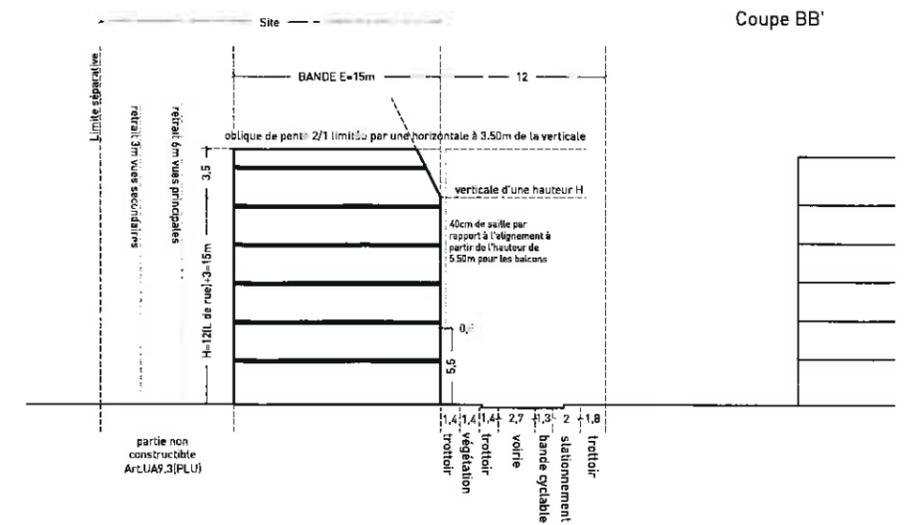
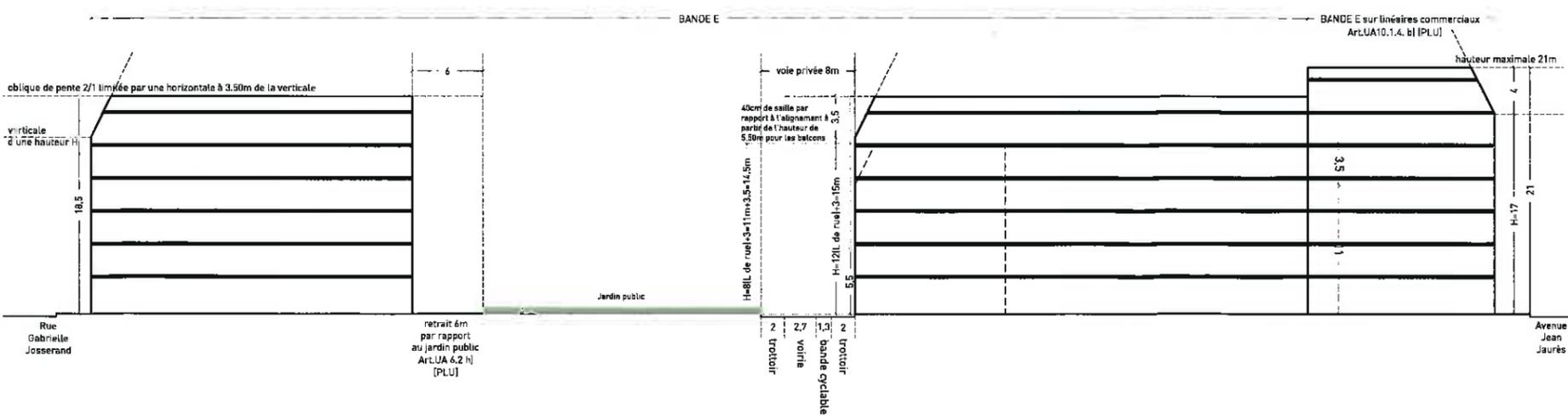
pignons_11 rue Gabrielle Josseland



Coupe CC'



Coupe AA'



Coupe BB'

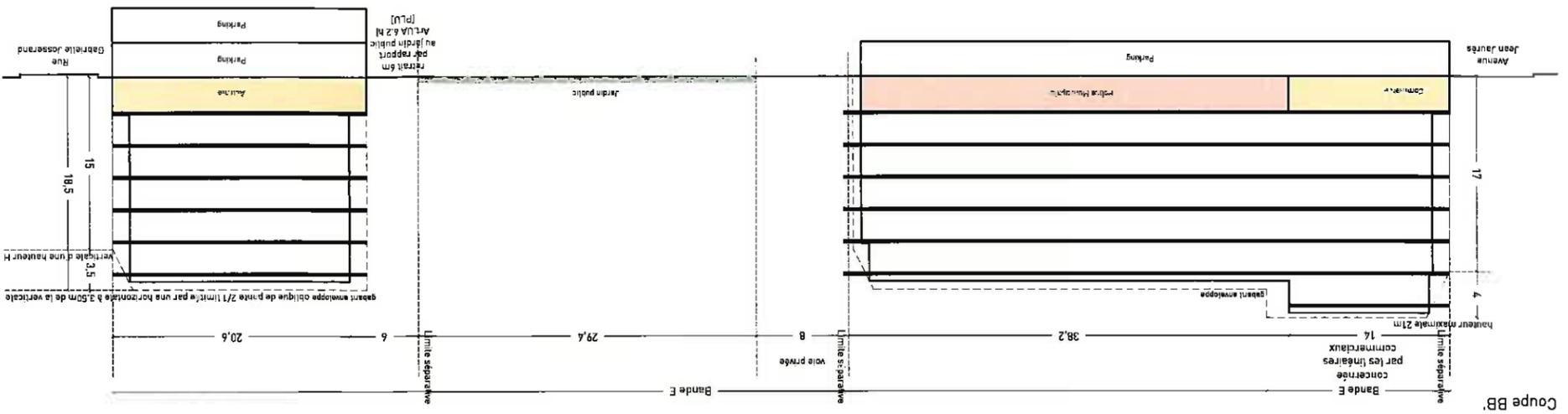
Date 01/07/2014
Echelle 500e

94-96 Avenue Jean Jaurès 93500 Pantin
Maitrise d'ouvrage: Ville de Pantin

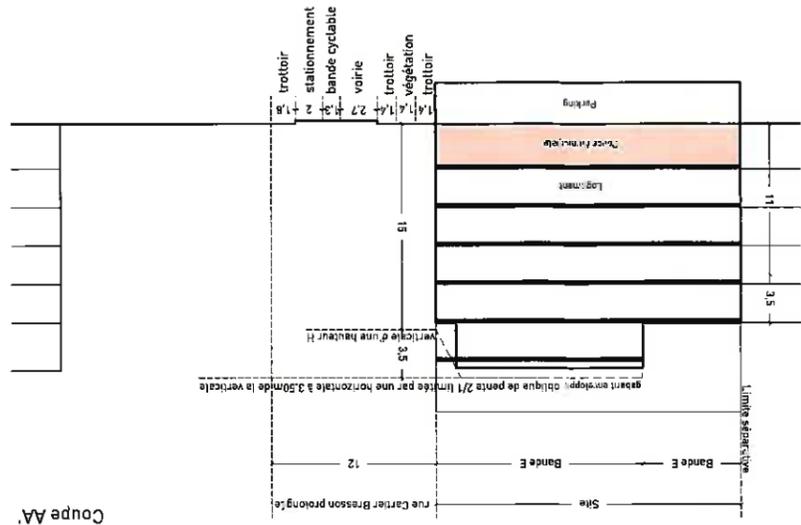
FAISABILITE
Maîtrise d'œuvre: Lambert Lénack architectes urbanistes
60 rue du Fbg St-Denis - 75 010 Paris
T 01 83 79 02 06

Analyse PLU
hypothèse 2

indice 0



Coupe BB

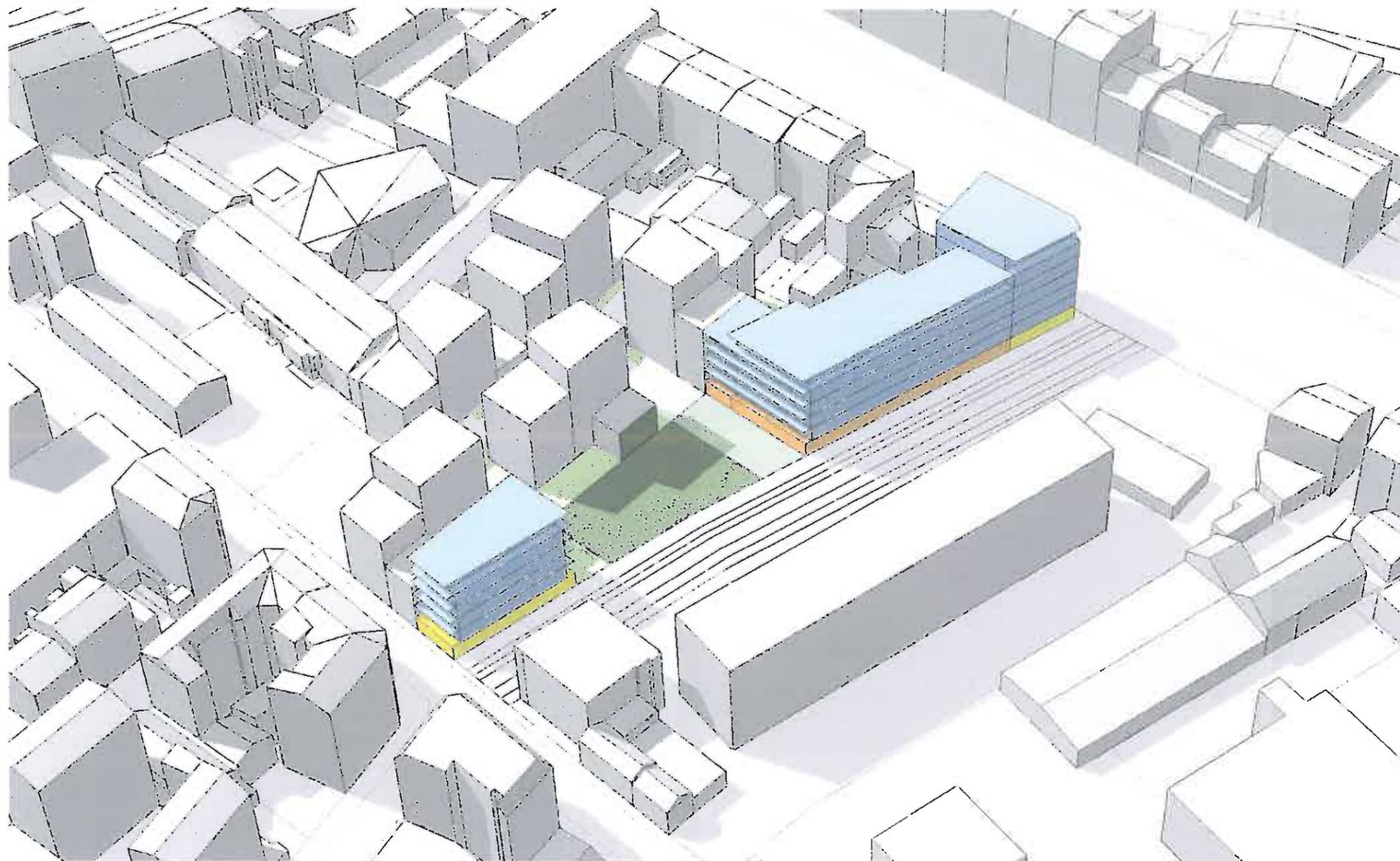


Coupe AA



Surface

Jardin public / voie privée	614,9 m ²
surface de parcelles	1294,5 m ²
Commerces/Activités(RDC)	SHON 442,8 m ² SDP 442,8 m ²
Police municipale(RDC/R+1)	SHON 525,1 m ² SDP 525,1 m ²
Logements(R+1-R+4/R+6)	SHON 4161,8 m ² SDP 3919,9 m ²
Logements sociaux	18 logements [33% à l'unité foncière]
Logements occasions	37 logements [67% à l'unité foncière]
Total	SHON 5129,7 m² SDP 4887,8 m² Parking sous sol logements = 1375m² police municipale = 500m²



Surface	
Jardin public / voie privée	614.9 m ²
surface de parcelles	1294.5 m ²
Commerces/Activités(RDC)	
SHON	442.8 m ²
SDP	442.8 m ²
Police municipale(RDC/R+1)	
SHON	525.1 m ²
SDP	525.1 m ²
espace extérieur 167.7 m ²	
Logements(R+1-R+4/R+6)	
SHON	4161.8 m ²
SDP	3919.9 m ²
total = 55 logements	
- Logements sociaux 18 logements (33% à l'unité foncière)	
- Logements accessions 37 logements (67% à l'unité foncière)	
Total	
SHON	5129.7 m ²
SDP	4887.8 m ²
Parking sous sol	
logements = 1375 m ²	
police municipale = 500 m ²	

Date 01/07/2014

94-96 Avenue Jean Jaurès 93500 Pantin

Maitrise d'ouvrage: Ville de Pantin

Echelle 500e

FAISABILITE

Maîtrise d'œuvre : Lambert Lénack architectes urbanistes
80 rue du Fbg St-Denis - 75 010 Paris
T 01 85 79 02 08

proposition 2

Indice 0

ÎLOT JAURÈS / JOSSERAND

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE SUR LE SITE DU 94/96 AVENUE JEAN JAURÈS



VUES RAPPROCHÉES DU SITE DEPUIS L'AVENUE JEAN JAURÈS (2010)



VUE ARRIÈRE DU 94 JAURÈS COTÉ RUE G. JOSSERAND (2010)

